

The AIVP Days



Le Havre, France
29-30 June 2017

COMPETING THROUGH PORT-CITY ANIMATION



Panel 3: Creating a community of Port-City interests



Renaud Paubelle

Directeur de l'Aménagement
Grand Port Maritime de
Marseille, France

LES PRINCIPES DE CONCERTATION SUR LA ZONE INDUSTRIALO- PORTUAIRE DE FOS : PRESENTATION ET ANALYSE CRITIQUE

Les rencontres AIVP

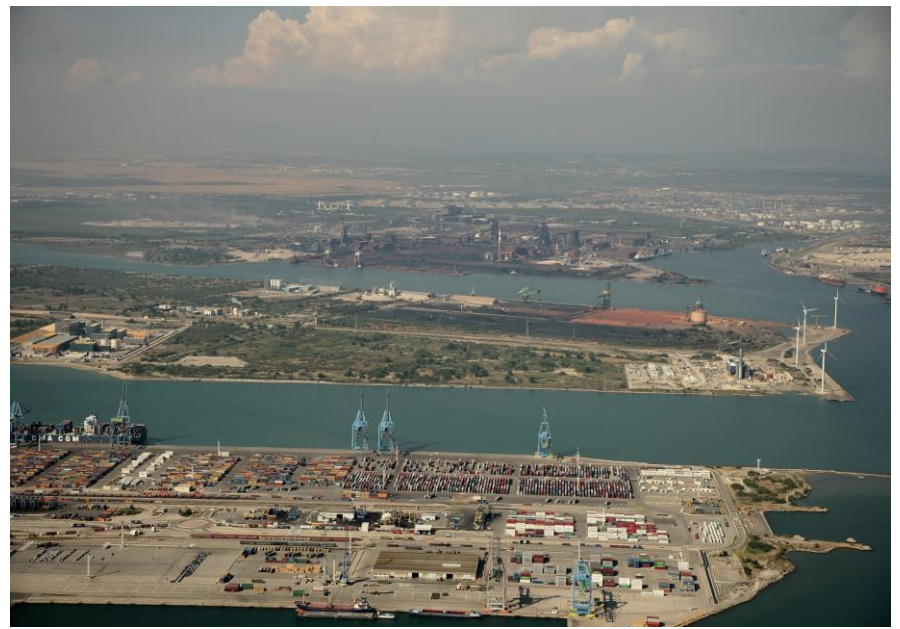
Etre compétitif avec l'animation ville-port

30/06/2017



SOMMAIRE

1. Introduction : le port de Marseille-Fos
2. La Zone Industriale-Portuaire de Fos
3. Mobilisation des acteurs et concertation continue sur la ZIP de Fos



LE PORT DE MARSEILLE-FOS

Le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)

Plusieurs bassins

À l'Ouest, le port industriel et les gros volumes intercontinentaux (50% des escales et 90% des tonnages).

A l'Est, un port dans la Ville.

Dans un contexte industriel morose, les marchandises diverses portent la hausse en 2016. Le trafic total se stabilise au niveau de 2015.

81MT en 2016 :

vracs liquides (49,5MT), vracs solides (12,9MT), marchandises diverses (18,5MT dont 1,2MEVP), passagers (2,7Mpax), réparation navale.



Un port quadrimodal

Seul port de Méditerranée offrant des acheminements par route, fer, pipeline et fleuve.

L'autorité portuaire aujourd'hui

3 ports

1. Port transit, lieu d'escale du navire, lieu de chargement et de déchargement, lieu de stockage et de transit de la marchandise
2. Port cluster, créateur de valeur
3. Port aménageur, avec une desserte terrestre efficace (navettes ferroviaires, fluviales), des connexions numériques, facilitateur de synergies industrielles et logistiques et d'innovation, partenaire d'autres ports (maritimes ou secs), acteur de l'environnement (branchement électrique des navires), photovoltaïque, transition énergétique, déchets, acteur de son territoire (concertation, mesure des effets socio-économiques des projets)

Dans ce contexte, le rôle du port, celui de la communauté portuaire, celui des autres acteurs locaux doit évoluer.



LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE FOS

Superficie : 10 000 ha

MARSEILLE FOS

Bassins de Fos
et Port Saint-Louis-du-Rhône

MARSEILLE FOS

Bassins de Port-de-Bouc
Lavéra et Caronte

L'organisation du dialogue dans le but de

- construire une vision partagée du développement d'une zone géographique ou d'un projet,
- trouver le « plus grand dénominateur commun » entre les intérêts des groupes d'acteurs.

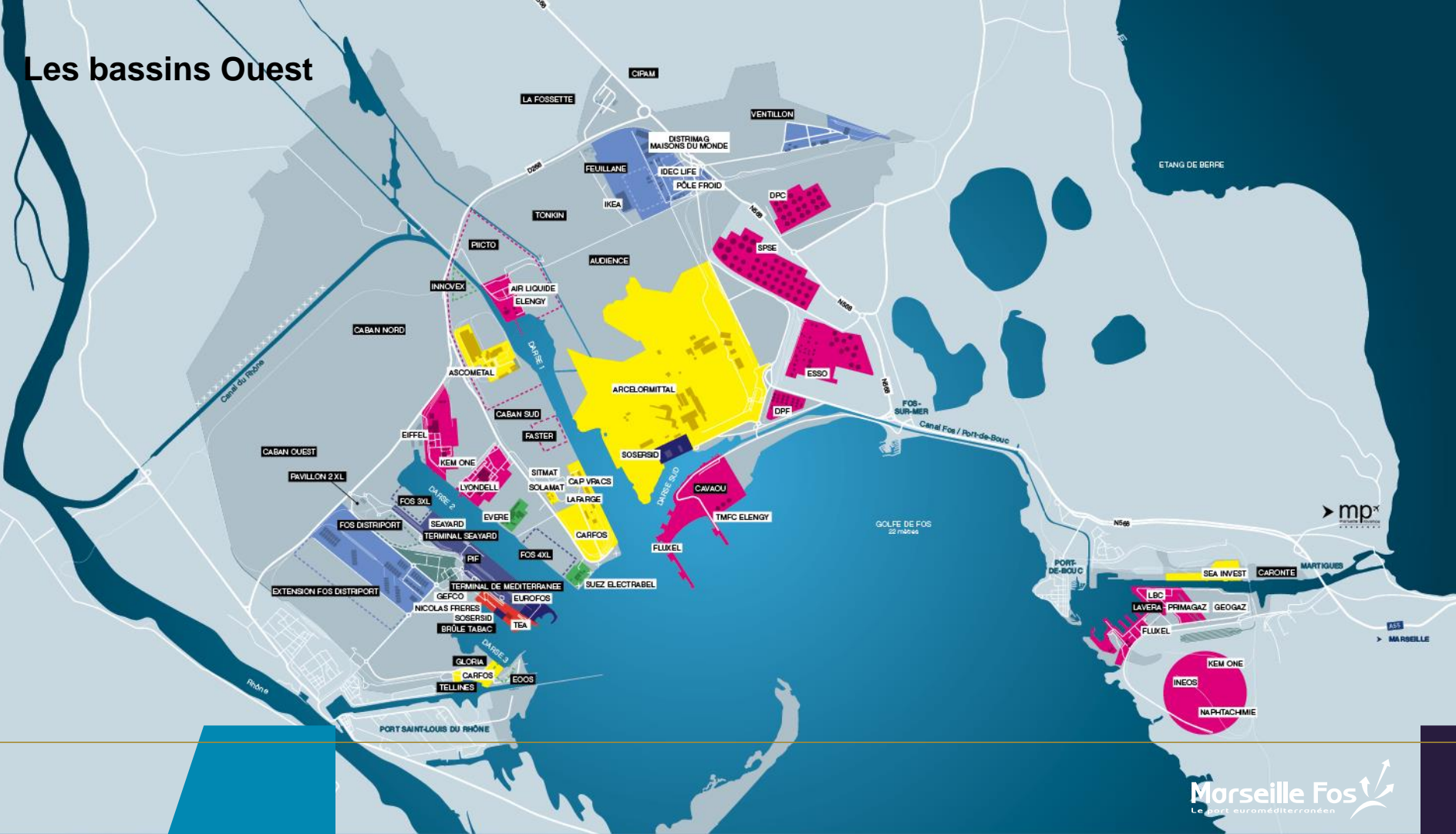
MARSEILLE VILLE

Superficie : 400 ha

Distance de 40 Km

Linéaire de 10 Km

Les bassins Ouest



Le « cluster industrialo-portuaire »

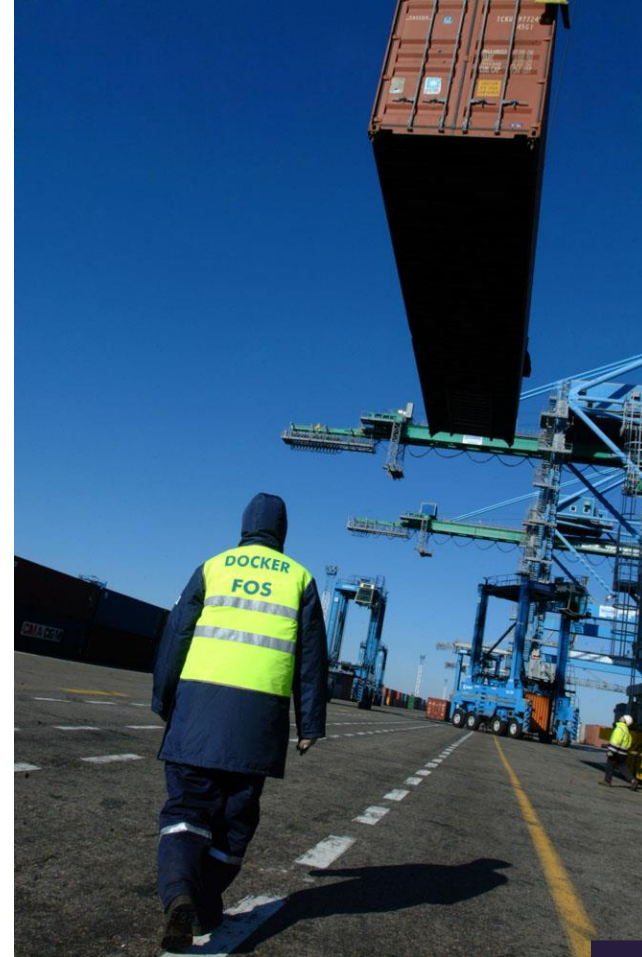
Le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos rassemble plus de 45 000 emplois (hors travailleurs détachés) dans plus de 1 500 établissements qui relèvent de la chaîne d'activité portuaire

= concourent à l'acheminement et au transit des passagers et des marchandises portuaires, éventuellement à leur production ou leur transformation industrielle locale

C'est 7,5% des emplois de la métropole, jusqu'à 80% dans certaines communes comme à Fos.

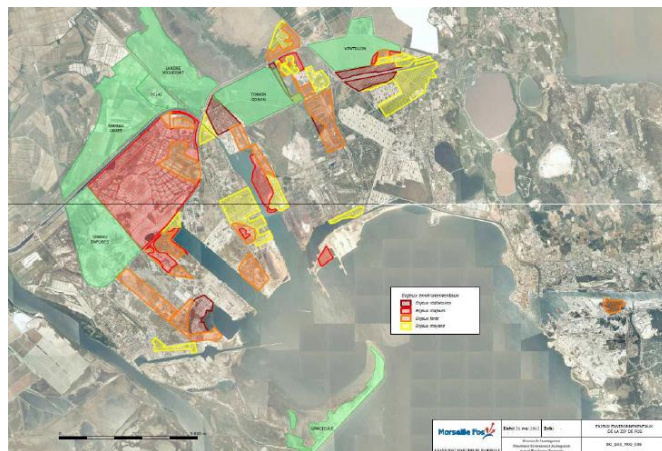
Et 11% de la richesse dégagée sur le territoire (VA).

L'impact du cluster en tant que générateur de richesse dépasse son impact en tant que pourvoyeur d'emplois (11% vs 7,5%).



Biodiversité et environnement naturel

- La Méditerranée est l'un des 34 *hot spot* de biodiversité mondiaux
- La ZIP est un carrefour naturel géologique : entre Camargue, Crau et massif calcaire,
- La ZIP est un carrefour naturel hydrologique et écologique.



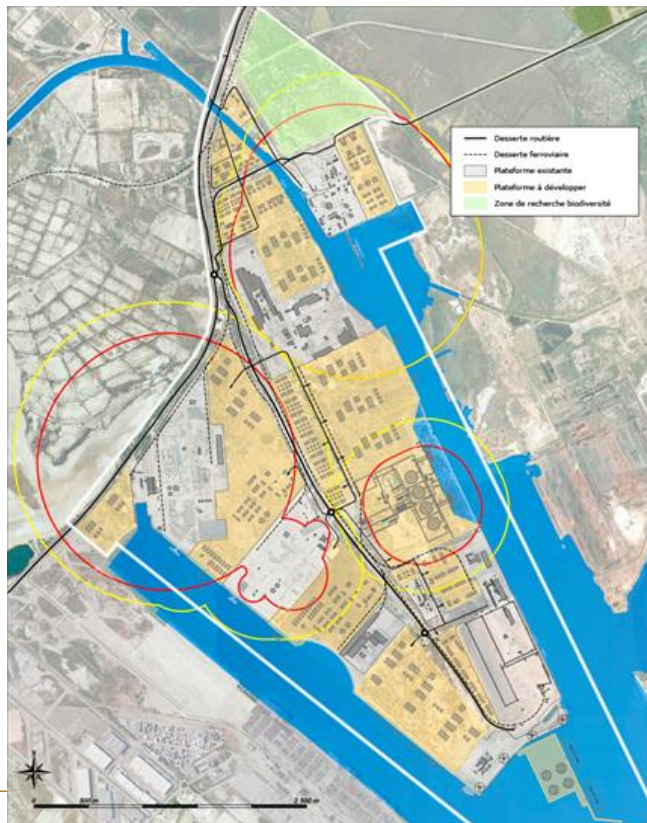
Le PGEN, 2 689 ha entre Crau et Camargue

The collage includes the following elements:

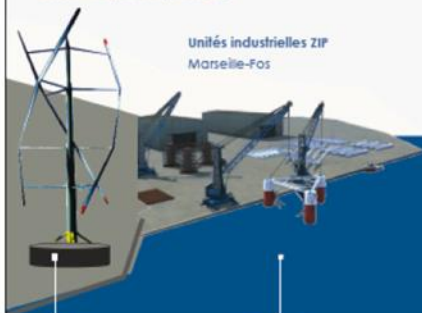
- A map of the PGEN area, showing the 2,689 ha zone between Crau and Camargue.
- A falcon, a lizard, a bird, a field, and a water body.
- The PGEN logo, which consists of the letters 'PGEN' in a stylized, green font.

Un plan de gestion terrestre, en interaction avec le milieu marin

Projets de développement



Prototype Nénuphar
Fos-sur-Mer (Caban, Darse 1)



Site d'essais temporaire MISTRAL
Au large de la Commune
de Port-Saint-Louis-du-Rhône



Site pilote PROVENCE GRAND LARGE
17 km de l'embouchure du Rhône



« Le choix d'emplacement des différents sites est issu des échanges qu'EDF Energies Nouvelles a pu avoir avec nous, mais aussi avec d'autres, dans le cadre de sa démarche de concertation depuis 2012. »

2013

Début de la construction prototype terrestre

2014

Identification sites possibles d'assemblage et de maintenance

2016

Expérimentation Prototype en mer

À partir de 2017

Démonstrateur 13 éoliennes

Denis Manias,
Prud'homme de Pêche de Martigues

Extrait de la News Projet Provence Grand Large – Juin 2014

MASTER PLAN PICTO

Marseille Fos
GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

PLANIFICATION TERRITORIALE

Direction de l'Aménagement
Avenir Planification Territoriale

00_002_000_002

30_mars_2014

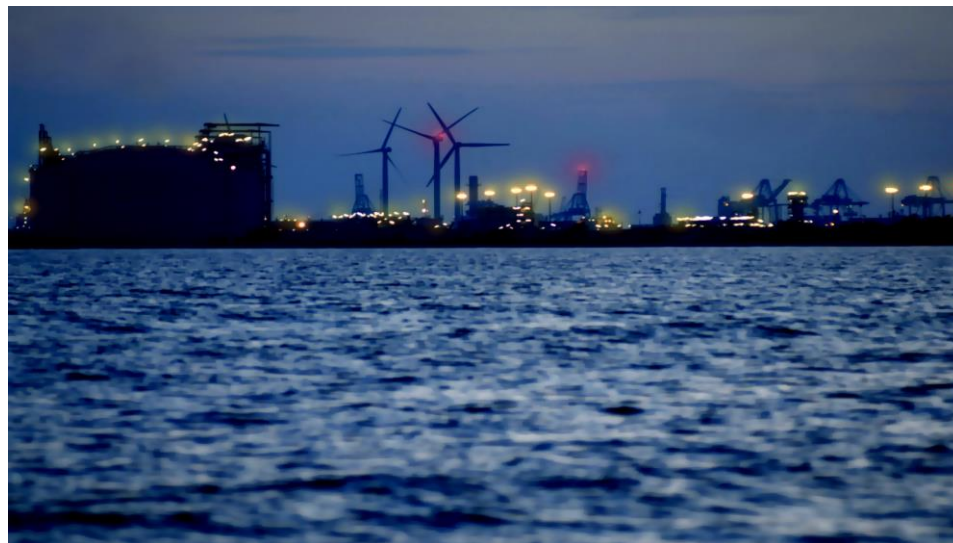


**LE PROCESSUS DE CONCERTATION
CONTINUE SUR LA ZIP DE FOS**

La concertation continue

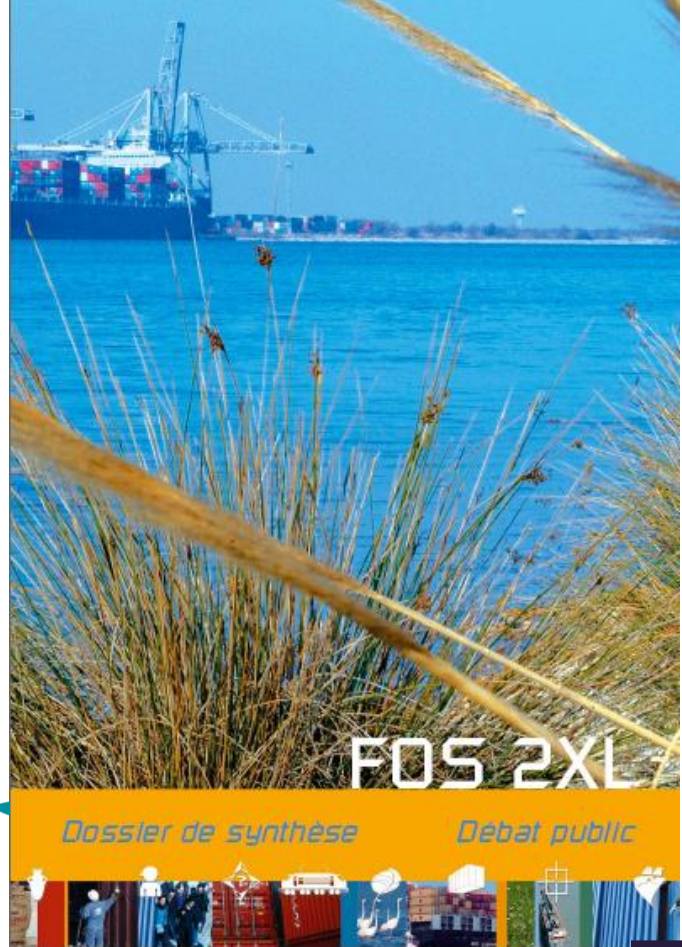
« Le développement des territoires (...) passe aujourd'hui par la densité et la qualité des maillages entre acteurs. Il dépend plus de la pertinence des cadres collectifs d'action, de la vigueur des projets et des anticipations du futur, que des infrastructures et des équipements. Le soft, les capacités d'organisation, l'intelligence des évolutions comptent davantage que le hard. »

Pierre Veltz, *Des territoires pour apprendre et innover*, Ed. de l'Aube, 1994.



La concertation continue

- 1945-1990 : établissement public = intérêt général
- 1990 : rupture ; concertation/consultation publique/NIMBY/nouvel outil d'aménagement/démocratie représentative vs. démocratie participative ??
- 1995-2002-2010 : CNDP
- 2004 : Débat Public terminaux à conteneurs
- 2010 : Débat Public terminaux méthaniers
- 2011 : Concertation continue



La concertation continue

- Processus durable, permanent
- En amont et en parallèle des procédures règlementaires
- Les fondements de la démarche : présence, dialogue, co-construction...
- Ni co-décision, ni simple communication.
- Pilotée par le Conseil de développement, dans son rôle de conseil et en tant que représentant des acteurs de la communauté portuaire et des acteurs concernés.
- Avec qui ?
 - Les associations de protection de l'environnement, de professionnels, et de résidents,
 - Les élus des collectivités territoriales,
 - L'Etat et les services de l'Etat,
 - Les syndicats représentatifs des salariés,
 - La communauté portuaire (les entreprises), et le port lui-même.



La concertation continue

Comment ?

- Un **comité de pilotage composé principalement d'acteurs du territoire**.
- Au quotidien, **l'animation du réseau d'acteurs** :
 - des mini conférences organisées par le CD à l'attention des acteurs de la cc,
 - des ateliers de « co-construction » et des « chantiers gagnant-gagnant » : ZIPCOM, les déplacements innovants, le tourisme industriel et environnemental, la maison de la ZIP....
- A travers **l'accompagnement des démarches pilotées par les porteurs de projets eux-mêmes** (EDF EN)
- A un niveau plus politique à travers les « **principes de la concertation** » co-rédigés avec les acteurs du territoire :
 - définissant les règles du jeu de la concertation,
 - posant les bases d'une vision commune de la ZIP à 2030 : créer une vision partagée du schéma de développement global du port et des industries portuaires, et faciliter leur insertion harmonieuse dans les territoires.



La concertation continue en 2017

- La signature des principes de la concertation par de nouveaux acteurs
- Les mini-conférences et les réunions d'information :
 1. Réunions d'information sur les projets
 2. Cycle de mini-conférences sur propositions des participants
 3. Réunions publiques sur l'extension du terminal à conteneurs de Fos
- Les ateliers de « co-construction » et les « chantiers gagnant-gagnant » :
 1. ZIPCOM
 2. Tourisme industriel et environnemental
 3. Pistes cyclables
 4. Co-voiturage
 5. Maison de la ZIP, un port center
 6. Réflexion prospective sur le report modal
 7. Qualité de l'air et changement climatique



Retour d'expérience et projection

2011 : la « purge »

2012 : la reprise du dialogue, l'élaboration d'un diagnostic partagé sur une base validée par tous : « nous sommes pour le développement, durable, du port »

2013 : l'entrée dans le concret, les chantiers gagnant-gagnant

2014 : *pause car changement de gouvernance au GPMM et élections municipales*

Des concertations menées par les maîtres d'œuvre :
l'exemple d'EDF EN

2015 : re-mobilisation

2016- : animation du réseau d'acteurs « au fil de l'eau », avec des temps forts (signature des principes de la concertation, projets du PS, implantations)



La concertation continue

- Maintenir en permanence une fenêtre ouverte sur le territoire,
- Pour créer les conditions d'acceptabilité du développement portuaire,
- Bref... pour gagner du temps !



Merci de votre attention

Panel 3: Creating a community of Port-City interests



Renaud Paubelle

Directeur de l'Aménagement
Grand Port Maritime de
Marseille, France